

## **Séparations : la part des femmes**

Cécile VAN DE VELDE

**Dans ce nouvel opus, François de Singly poursuit son exploration des métamorphoses du lien conjugal. Il l’approche ici par son revers, sous l’angle du « processus de déconjugalisation » de femmes récemment séparées. Davantage qu’une sociologie des rapports sexués à l’œuvre dans la séparation, cette enquête propose une analyse de l’engagement et du désengagement de soi dans le lien.**

**Recensé :** François de Singly, *Séparée. Vivre l’expérience de la rupture*, Paris, Armand Colin, 2011.

Mais pourquoi partent-elles ? Deux décennies après *Fortune et infortune de la femme mariée*<sup>1</sup>, François de Singly revient sur les terres de ses premières amours, et poursuit son exploration du destin féminin dans la conjugalité. Il l’approche cette fois-ci par l’autre extrémité, celle de la séparation : son enquête par entretiens cible une petite centaine de femmes, de tous âges et tous milieux sociaux, mais qui ont pour point commun d’être séparées depuis peu – entre 6 mois et un an exactement. En référence aux travaux de Diane Vaughan sur le « *uncoupling* »<sup>2</sup>, François de Singly prend pour objet le « processus de déconjugalisation » qui précède et prolonge la séparation effective. La déconjugalisation est entendue ici dans son acception large, laissant place également aux couples non mariés, mais dans son versant exclusivement féminin : d’un échantillon initialement ouvert aux hommes, l’analyse a délibérément ciblé les seuls récits de femmes. Comme l’évoque le rose marqué de

---

<sup>1</sup> F. de Singly, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1987.

<sup>2</sup> D. Vaughan, *Uncoupling. Turning points in intimate relationships*, Oxford, Oxford University Press, 1986.

la couverture et l'intitulé « Séparée. Vivre l'expérience de la rupture », voici donc un ouvrage qui se lit comme une plongée dans les rhétoriques féminines de la désunion.

### **La séparation comme retour à soi**

François de Singly appuie ce choix du féminin sur un double constat : le nombre de divorces et de séparations n'a cessé d'augmenter depuis les dernières décennies ; or, ce sont les femmes qui en sont les principales initiatrices. Il relie d'emblée la forte féminisation des divorces – et, par hypothèse, celle des séparations – au processus d'individualisation et à une de ses traductions, à savoir l'émancipation des femmes. Dans une société d'individus, assurément-il, le couple change de fonction, et devient un support non seulement à la sécurité, mais aussi à la reconnaissance de soi ; l'individualisation des femmes se traduirait par une montée en puissance de cette demande de « validation identitaire ». Les aléas de la vie de couple doivent se lire de plus en plus comme un « fil de soi » se déroulant au gré de cette logique de développement personnel. Pour preuve, note François de Singly, tous ces récits de séparation ont un point commun : ils sont traversés par l'imaginaire de la disparition antérieure de soi, et quelles que soient les difficultés, restent empreints d'une rhétorique de la reconquête de soi.

Un tel « hymne à la libération » résonne toutefois de façon très contrastée selon les femmes : au cœur de l'ouvrage, la typologie présentée met en jeu différents scénarios de séparation. Ils donnent à lire les multiples ressorts de la rupture, les expériences de la déconjugalisation ainsi que les modes de reconstruction de soi. Dans cette perspective, les clivages sociaux ou générationnels s'effacent, au profit d'un mode de différenciation prioritairement structuré en fonction des significations mêmes de la séparation, elles-mêmes reliées au lien conjugal antérieur. « On se sépare comme on a vécu » : ce qui fait prioritairement sens, selon François de Singly, dans l'expérience féminine de la séparation, c'est le mode d'inscription dans la vie de couple. D'une recherche passée portant sur des individus bacheliers de 30 à 50 ans, il mobilise trois formes principales de vie conjugale, se répartissant sur une échelle allant d'une prédominance du « nous » à une prédominance du « je », en passant par une cohabitation du « nous » et du « je ». Émergent, de cette lecture, trois modèles de séparation féminine, qui font jouer un rapport au couple, au temps, et à soi.

## **Les ressorts féminins du désengagement**

« Se séparer pour survivre » : cette première forme d'expérience de la séparation caractérise des femmes confrontées à une impasse du « nous » conjugal, auquel elles étaient pourtant fortement adossées. La séparation résonne ici comme un rappel nécessaire à soi, tué symboliquement dans un « nous » trahi et donc rejeté ; un événement marquant, tel la découverte de l'infidélité du conjoint, peut annoncer le retrait soudain et radical de la vie commune et amorcer le long apprentissage de la construction d'un soi déconjugalisé. François de Singly relève qu'il s'agit ici des processus les plus difficiles de déconjugalisation, tant ces femmes, souvent plus âgées, s'étaient investies dans le couple et la famille, et ne peuvent s'appuyer sur un réseau de soutien ; la réinscription rapide en couple n'est pas envisagée. François de Singly y lit un premier temps de l'émancipation féminine, se traduisant par le refus d'un investissement non partagé dans la vie commune.

« Se séparer pour se développer » : ce deuxième type de séparation caractérise des femmes dont l'autonomie est plus affirmée vis-à-vis du « nous » conjugal, prêtes à rompre quand la vie commune devient perçue comme un frein ou un obstacle au développement personnel. La rhétorique de la routine ou de l'enfermement domine alors, et la séparation prend sens au regard d'un désir de se défaire d'une dépendance qui empêche de devenir soi. Graduelle, elle n'est pas systématiquement justifiée par des « reproches » identifiés vis-à-vis du conjoint. Touchant plutôt des femmes jeunes, ce modèle se rapproche de la « relation pure » décrite par Anthony Giddens, dans lequel l'évolution du couple, non dictée par la nécessité de rester ensemble, fait l'objet de réévaluations régulières à l'aune de son développement personnel – ce qui n'empêche pas pour autant, nuance François de Singly, l'existence d'un sentiment de solitude et de manque à l'issue de la séparation. Il lit dans cette forme de déconjugalisation une seconde étape de l'émancipation des femmes : non seulement la vie commune doit faire l'objet d'un investissement partagé, mais elle se doit désormais d'être compatible avec l'évolution personnelle.

« Se séparer pour se retrouver » : ce troisième type de séparation concerne des femmes à la recherche d'un équilibre entre un investissement réel dans la vie commune et une indépendance individuelle. La séparation prend le sens d'une reprise de soi face à un « nous » inexistant, ou à une frustration vis-à-vis d'un monde commun considéré comme insuffisamment partagé. La rhétorique dominante est ici celle de l'« oubli » (temporaire) de

soi dans une vie conjugale jugée asymétrique ; la séparation est considérée nécessaire à la construction d'un nouvel équilibre « nous/je ». Pour ces femmes plutôt jeunes, d'un bon niveau de ressources relationnelles et professionnelles, le processus de déconjugalisation ne se traduit pas par une recomposition identitaire importante et se prolonge par un réinvestissement potentiellement rapide dans un nouveau « nous » conjugal. François de Singly y lit l'émergence d'une nouvelle version féminine de l'autonomie, unifiée autour du cumul inédit d'une volonté de *care* tout en cultivant son indépendance individuelle, tandis que l'autonomie masculine se traduirait davantage par le cloisonnement des mondes.

### **Vers une « marchandisation » du lien conjugal ?**

À partir de ces multiples formes de séparation, François de Singly annonce un changement des règles de l'amour conjugal, prioritairement impulsé par les femmes. La montée en puissance du « souci de soi » parmi elles va de pair avec une forme de dissolution de l'*agapé* féminin, entendue comme amour inconditionnel et marqué par un don sans retour, au profit de la *philia*, amour marqué par l'exigence de réciprocité. Le processus d'individualisation des femmes aurait ainsi pour conséquence de séparer les amours parentaux et conjugaux : il s'est d'abord traduit par une exigence d'*eros* féminin tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle, puis désormais par une attente grandissante de réciprocité voire de reconnaissance individuelle. Les relations de couple seraient gagnées par de nouveaux enjeux, notamment ceux de l'égalité et de la conditionnalité. Les séparations peuvent désormais être motivées par le refus d'une existence routinière – et ce au nom du développement personnel –, ou par l'insuffisance d'un monde commun.

Exigence conjointe d'*agapé* pour des hommes qui jusqu'ici y étaient peu habitués, restriction de l'*agapé* et baisse de l'investissement féminin : l'amour conjugal deviendrait un « amour rationnel, conditionnel, et contractuel ». Dans un ton qu'on lui connaît moins, François de Singly souligne les risques de la « rationalisation des relations intimes », en référence aux travaux d'Eva Illouz, voire de la « marchandisation » des liens conjugaux. Face à ce qu'il entrevoit comme l'entrée du calcul rationnel et de la raison instrumentale dans le couple, il plaide finalement pour un amour qui puisse conserver « l'*agapé* » et la « *philia* ».

## **Du couple à l'individu**

Cet ouvrage est à lire comme un essai à forte dimension analytique et prospective : il abonde d'idées éclairantes, souvent convaincantes, quant aux conséquences de l'émancipation féminine sur l'évolution du lien conjugal, mais ces interprétations socio-historiques peuvent dépasser la seule mobilisation des données, au profit du déploiement d'un édifice sociologique en construction sur les métamorphoses contemporaines du couple. François de Singly adopte un style personnel, ponctué de portraits choisis, de raccourcis saisissants et de subtiles intuitions, mais aussi de passages conduisant de façon soudaine d'un récit individuel à des assertions plus générales. Cette façon personnalisée d'écrire de la sociologie a ses attraits, et non des moindres – l'intérêt, la lisibilité, l'originalité, la clarté, l'ouverture à des publics multiples. Toutefois, mis sur le même plan, les récits individuels issus d'entretiens, de films ou de romans se succèdent par touches impressionnistes, parfois plus illustratives que démonstratives. Le traitement de l'objet « séparation » est ici indissociable de la théorie de l'individu qui le porte et lui donne cohérence, des hypothèses aux interprétations ; il aurait été intéressant de discuter, à l'aune des résultats proposés dans cette perspective sociologique, les travaux dialoguant également avec cet objet de la séparation féminine, que ce soit en sociologie du divorce (notamment le chapitre « Drames et tragédies » d'Irène Théry<sup>3</sup> portant sur des questions proches), du genre, du célibat féminin, ou des bifurcations individuelles.

Mis à l'épreuve de l'objet « séparation », l'ouvrage porte donc les forces de ce prisme de lecture en termes de « je » et de « nous » dans l'analyse du lien conjugal contemporain, tout comme ses possibles myopies. C'est sur les dynamiques transversales que cette analyse paraît la plus féconde. La perspective adoptée donne à lire le couple par ses frontières et ses rhétoriques de sortie, et convainc de la prégnance de l'expérience d'un retour à « soi » dans les récits de rupture conjugale. Ces éloquents portraits de femmes aux prises avec un lien qu'elles jugent désajusté, résolues à la nécessité d'un désengagement, disent beaucoup de l'équilibre précaire de la conjugalité contemporaine, tendue par la double exigence de réciprocité et de développement personnel. La lecture proposée met en valeur la dialectique de l'engagement de soi dans un « nous » qui se veut désormais communément investi, les tensions individuelles dont elle est porteuse, et ses modes de résolution féminins. Est ainsi analysée, avec finesse, l'émergence d'un type de séparation non guidé par des frustrations clairement identifiées au sein de la relation conjugale, mais plutôt par une volonté d'évolution

---

<sup>3</sup> I. Théry, *Le démariage*, Paris, Odile Jacob, 1993 (chapitre « Drames et tragédies »).

personnelle – « se séparer pour se développer » : cette justification de la séparation, dépassant la simple nécessité ou le rejet, est éclairante quant aux dynamiques à l'œuvre dans le rapport individuel à la conjugalité.

Notons que le postulat du « féminin » comme impulsion motrice des séparations contemporaines n'est finalement pas totalement résolu : la sélection des seuls discours féminins ne permet pas de mesurer le rôle relatif des femmes sur les évolutions du couple et de la séparation. Les attentes supposées féminines vis-à-vis de la conjugalité résisteraient-elles à l'analyse comparée de l'expérience masculine de la séparation ? Sans la part des hommes, les dynamiques genrées s'effacent derrière le seul récit féminin, au profit des évolutions du « moi » et des recompositions de l'identité après la séparation. La perspective adoptée conduit en effet à valoriser la force motrice des dynamiques identitaires dans la séparation, sans donner systématiquement corps à la consistance sous-jacente du social régulant ces formes de déconjugalisation. Aussi juste et féconde soit-elle, la vision proposée d'un individu libéré et acteur de sa séparation au nom de la reconquête d'un « soi », préservé ou triomphant, laisse peu de place à de possibles éléments qui viendraient compléter la compréhension du phénomène – tels que les processus de rationalisation, la nécessité de justification *ex-post*, les contraintes sociales différenciées, les aspects matériels, ou les tensions normatives qui peuvent ponctuer l'expérience de la séparation ou de la non-séparation. Cette universalité de la rhétorique de la reconquête de « soi » pourrait être, par exemple, induite par le travail de déconjugalisation lui-même, visant à donner sens à un changement de vie insaisissable pour le sujet qui vient d'en faire l'expérience : dans ce cas, cette « libération » vécue du « moi » ne permettrait pas de conclure sur la pénétration transversale d'une règle de calcul et de conditionnalité stricte déployée tout au long de la vie conjugale. Une perspective longitudinale sur le temps long du couple pourrait laisser entrevoir les conflits normatifs et identitaires à l'œuvre, notamment entre les normes de stabilité et de mobilité au sein des parcours de vie, ainsi que la diversité sociale des règles de l'engagement conjugal qui le régissent. Autrement dit, sommes-nous tous réellement ces « chèvres de Monsieur Seguin » évoquées en conclusion, désireuses d'ailleurs, arbitrant et réévaluant constamment la vie conjugale à l'aune de notre évolution personnelle ? La piste de réflexion amorcée engage à compléter la question du « pourquoi partir ? » par celle du « pourquoi rester ? ».

Au final, cette enquête ouvre sur une sociologie de la bifurcation et des rhétoriques du changement individuel, porté à l'extrême car il touche à l'intime : la séparation est prise ici en tant que cristallisateur de l'évolution d'un « soi » engagé, voire investi, dans le lien conjugal. Cette lecture n'épuise pas l'objet « séparation », mais elle vient compléter et renforcer la cohérence de la sociologie du couple forgée par François de Singly, et offre une vigoureuse réflexion prospective sur l'évolution des liens entre individu, égalité et conjugalité.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 7 mai 2012

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)